

Ensemble pour Mazan

Notre programme

Chères Mazanaises, chers Mazanais,

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres ou vu sur nos réseaux sociaux, le bilan de notre mandat ainsi que la liste de l'équipe qui m'accompagnera pour ce prochain mandat et dernièrement des réponses aux désinformations diffusées par nos opposants.

Maintenant, nous vous proposons notre programme pour les 6 prochaines années, tourné vers la protection de nos concitoyens et de notre territoire.

Ce programme s'inscrit dans la continuité de projets en cours qu'il faut finaliser et d'autres pour lesquelles les études sont bien avancées. Plusieurs répondent à des obligations réglementaires que nous devons mettre en œuvre, notamment en matière d'économie d'énergie, de mise aux normes d'équipements...

Les nouveautés proposées visent une meilleure qualité de vie et de service pour nos enfants, nos seniors et plus largement pour tous les Mazanais.

Nous les déclinons sur quelques points forts :

- la sécurité, avec le renforcement de notre service de police, la vidéo-surveillance en ville et dans les quartiers...
- la rénovation et la modernisation des équipements scolaires et sportifs.
- l'embellissement du village avec la végétalisation de « points chauds », la rénovation des façades, l'aménagement de l'îlot de l'Auzon, la place des Arcades...
- la poursuite des objectifs « développement durable » avec les énergies renouvelables, les parcours vélo et piétonniers...
- le renforcement des actions de solidarité vers les publics fragiles.
- le développement économique : zone du Piol, commerces de centre-ville...

Enfin, nous poursuivrons le développement des actions culturelles, des spectacles de la Boiserie, des animations du pôle culturel Foussa avec la bibliothèque et la Micro-Folie, sans oublier les très nombreuses soirées conviviales de l'été...

Bien sincèrement
Louis BONNET



Un programme raisonnable avec des finances contrôlées

Les propositions ci-dessous s'inscrivent dans un cadre maîtrisé des dépenses communales. L'environnement économique difficile nous oblige, tous, à ne pas faire de promesses excessives, non finançables avec nos moyens actuels.

Nous souhaitons rester prudents afin de ne pas endetter l'avenir de la commune.

Forts de notre expérience de 6 années de mandat, nous avons acquis une connaissance pointue des dossiers importants pour l'avenir de notre communauté.

Ces propositions, dont certaines sont déjà en phase de démarrage, ont pour points communs d'améliorer, protéger et sécuriser notre cadre de vie.

Sécurité scolaire et piétonnière

- installation aux quartiers des Garrigues et de La Peyrière de 5 caméras avec éclairages intelligents autonomes supplémentaires pour sécuriser les arrêts de bus.
- signalisation pour les écoles : 3 ou 4 "silhouettes écolier" ultra-visibles incitant les automobilistes à adapter leur vitesse à l'approche d'une école.
- déplacement du passage piéton avec ajout d'un kit solaire LED au carrefour du rond-point de la mairie pour sécuriser une zone à risque.
- création d'un "Conseil consultatif pour la sécurité urbaine" réunissant élus, parents d'élèves, représentants des quartiers et associations qui aura pour mission d'établir un diagnostic partagé des risques encourus par les piétons, les cyclistes et de formuler des recommandations d'aménagements.
- dans la continuité de la nouvelle voie cyclable partagée reliant Mazan à Carpentras initiée par la COVE, nous compléterons l'itinéraire par une voie sécurisée via le chemin des Garrigues jusqu'au groupe scolaire La Condamine par le chemin des Rossignols.

Coût total estimé de ces opérations ± 100.000€ TTC



Renforcer la sécurité du quotidien

Avec l'évolution du fonctionnement en cours, de nouveaux effectifs seront opérationnels dans les prochaines semaines.

La commune bénéficiera ainsi d'une équipe composée d'un Chef de Service, de deux brigadiers chefs principaux (actuellement absents pour congé ou arrêt maladie), de deux ASVP (dont l'un est en formation) ainsi que de deux auxiliaires de sécurité aux écoles.

La brigade sera en outre renforcée par deux nouveaux agents déjà recrutés.



Protéger nos habitants face aux arnaques et à la cybercriminalité

Les escroqueries ne passent plus seulement par la rue, mais désormais par le téléphone, les SMS et les e-mails. Chaque semaine, des habitants sont victimes de faux conseillers bancaires, de liens frauduleux ou d'usurpation d'identité.

Les seniors et les personnes isolées sont particulièrement ciblés. À Mazan, nous refusons que cela devienne une fatalité.

Nous mettrons en place un dispositif communal de prévention structuré :

- organisation régulière de réunions publiques avec la Gendarmerie Nationale.
- sensibilisation spécifique des seniors en lien avec le CCAS.
- diffusion des supports pédagogiques du dispositif national [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr).
- information claire sur les démarches de signalement via [Internet-signalement.gouv.fr](https://internet-signalement.gouv.fr).



Nos objectifs, donner à chacun les bons réflexes, protéger les plus vulnérables, prévenir plutôt que réparer, renforcer le lien entre la commune et les forces de sécurité.

Adaptation énergétique du groupe scolaire de La Condamine

Comme partout, la commune de Mazan, confrontée au réchauffement climatique, doit adapter ses bâtiments publics, notamment et en priorité le groupe scolaire de la Condamine.

En 2023-2024, nous avons fait réaliser un audit énergétique complet qui a révélé de très nombreux dysfonctionnements (ponts thermiques dans les parois en pierre, isolation insuffisante des combles, menuiseries défectueuses, système de chauffage insuffisant, ventilation déficiente).

Ces problèmes entraînent un inconfort important pour les élèves et le personnel, conduisant même à la fermeture des écoles lors des fortes chaleurs de l'été 2025.

De plus, une obligation nationale (loi tertiaire) nous impose une diminution importante de notre consommation d'énergie avec des objectifs impératifs à atteindre. La commune doit donc engager une adaptation énergétique du groupe scolaire et réaménager les cours de récréation avec des espaces végétalisés pour protéger enfants et enseignants des rigueurs climatiques.

Après avoir sélectionné "Vaucluse Ingénierie" pour piloter l'ensemble des études techniques et des travaux, nous avons travaillé, toute l'année 2025, pour sélectionner toutes les options d'aménagement que nous souhaitons mettre en oeuvre :

- remplacement du système de chauffage par 2 pompes à chaleur (potentiellement réversibles) avec pose de panneaux photovoltaïques pour rechercher l'autonomie énergétique.
- renforcement de l'isolation des bâtiments (murs et combles) et des menuiseries.
- installation d'un système d'optimisation de régulation du chauffage et de la ventilation.
- protections solaires sur les ouvertures et façades exposées au soleil.

Une deuxième opération permettra de **désimperméabiliser et végétaliser les cours de récréation** avec la participation des enseignants et parents d'élèves aux choix des aménagements.

Ce projet va représenter un investissement de plus de 1,7 millions d'euros. En tenant compte des moyens financiers de la commune, du calendrier d'obtention des subventions et des contraintes techniques, tous ces travaux seront répartis sur 2026-2027-2028 avec, dès cette année 2026, l'installation de climatiseurs pour pallier aux pointes de chaleur.



Un nouveau centre de loisirs

Les améliorations du confort thermique du groupe scolaire avec la végétalisation des cours de récréation permettront d'accueillir un nouveau centre de loisirs supplémentaire pendant les vacances scolaires.

En complément du centre « Pierre de Lune » saturé, cette nouvelle structure d'accueil pourra satisfaire toutes les demandes de place actuellement refusées, par manque de capacités.



Et si on parlait piscine pour l'apprentissage de la natation

Un sondage, auprès des directions de nos écoles primaires, précise que 50% des élèves déclarent ne pas savoir nager. Quelle réponse apporter à ce risque majeur que courent nos enfants ?

Une piscine municipale chauffée nous coûterait les yeux de la tête !

Nous avons une solution novatrice, une piscine mobile dans une remorque fermée portant une benne avec un fond à niveau ajustable, des côtés qui s'élargissent, le chauffage, les vestiaires, la présence de maîtres-nageurs...

Ce projet, déjà présenté par la mairie de Mazan à la COVE a rapidement séduit.

L'idée mutualisée a fédéré d'autres communes, ne disposant pas d'une piscine chauffée, pour une mise en oeuvre rapide.

Grace à notre solution, les élèves de Mazan bénéficieront de cours de natation afin qu'ils sachent nager après le passage de la piscine mobile.



Halle photovoltaïque du COSEC

Nous avons été à l'initiative de l'opération des ombrières des parkings de La Boiserie, construites en tiers investisseur, par la société coopérative CIBRAV. Nous l'avons réalisé en échange d'un loyer d'occupation du terrain et d'un approvisionnement d'électricité à un coût avantageux actuellement en négociation, sans dépense d'investissement pour la mairie.

Nous souhaitons maintenant poursuivre cet effort communal dans le développement du photovoltaïsme en investissant dans des installations sur nos propres bâtiments.

Un premier projet municipal fait actuellement l'objet d'une étude de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une halle de type multi-usages avec une centrale photovoltaïque en toiture.

Ce projet permettra à la commune d'enclencher une démarche de production d'énergie électrique en Auto Consommation Collective (ACC) et de diminuer notre dépendance énergétique.

Rénovation du COSEC et des équipements sportifs

Une réfection complète est actuellement estimée entre 1,5 et 2 millions d'euros : isolation, menuiseries, blocs sanitaires, douches, vestiaires, électricité, plomberie, alarme incendie, toiture...

Son financement implique d'obtenir les subventions départementales en gardant les installations disponibles pour le collège qui dépend du département.

Les travaux seront effectués sur plusieurs années principalement en période de vacances scolaires.

Nous prévoyons également un **plan pluriannuel d'amélioration des équipements sportifs** :

- intégration d'une buvette de type container pour tous les utilisateurs du cosec.
- changement des cages repliables sur le petit stade et de tous les filets.
- entretien renforcé des cours de tennis, réfection du grillage, agrandissement du clubhouse pour installer des vestiaires et des douches.
- serrures de sécurité connectées.

Rénovation de notre réseau pluvial

Cette opération d'envergure de rénovation, lancée avec la COVE, est nécessaire sur toute la commune.

Nous avons engagé en 2025 la première étape : identifier les réseaux en place, vérifier leur opérationnalité et étudier les zones à rénover.

Un bureau d'étude a déjà commencé à travailler dans nos quartiers. A l'issue de leurs investigations, nous déterminerons les priorités dans un programme pluriannuel d'investissement.



Référendum pour l'aménagement de l'Auzon

L'EPAGE qui détient la compétence de gestion de l'AUZON, présidée par monsieur Gandon (présent sur la liste "S'Unir pour Réussir"), étudie l'élargissement du lit de la rivière en aval du pont de Pernes avec les conséquences suivantes :

- le chemin des écoliers deviendra partiellement un sens unique.
- le pont de Gondoin, sera détruit et remplacé. L'estimation de l'Epage à 130.000€ en 2019, nous est maintenant annoncé à 340.000€ à la charge unique de la commune !
- des platanes centenaires en bordure de rivière seront abattus.
- le boulodrome utilisé l'été par des passionnés de pétanque sera réduit, déplacé ou supprimé et le cabanon sera démoli.
- la "cascade" sera supprimée avec pour conséquences la fin des parties de pêche à la truite, la disparition de la prise d'eau du canal du Bigourd (eau d'arrosage pour les jardins).



En soumettant par référendum aux Mazanais le choix de l'avenir de ces aménagements, nous souhaitons reprendre le contrôle de ce dossier et éventuellement modifier les décisions de monsieur Gandon qui pourraient s'appliquer s'il devait être élu à Mazan. Monsieur Claudon annonce carrément un investissement de 500.000€ à la charge de la commune pour ces transformations...

Création d'un nouvel environnement pour les quais de l'Auzon

Le projet "Ilot les Jardins de l'Auzon" intègre un enjeu de sobriété foncière, de recyclage urbain en réutilisant les bâtiments existants et une reconquête des espaces publics.

L'ensemble bâti sur le Quai de l'Auzon, entre la rue de l'Auzon et la rue de la Tournelle, fera l'objet d'une reconversion complète avec un aménagement paysager des rues, places et berges de la rivière.

La friche urbaine, auparavant occupée successivement par une station-service, puis par un commerce, vacante depuis les années 1990, est constituée de plusieurs immeubles dégradés et vacants. La réhabilitation permettra de créer des logements communaux, environ 40 places de stationnements et de remettre en fonction le commerce (anciennement "les Jardins de l'Auzon").

Un passage à gué permettra de traverser l'Auzon à pied entre les 2 rives et un espace végétalisé sera aménagé en bord de rive pour offrir un lieu de vie agréable pour tous les promeneurs.

Suite à l'intervention sur les réseaux de la rue de l'Auzon, les travaux de végétalisation et de dallage sont déjà programmés pour ce printemps 2026.

Ce projet, estimé à 1.243.728€, pour lequel il faut déduire les recettes des loyers, une subvention départementale pour un montant de 322.635€ ainsi qu'une subvention Fonds Friches d'un montant de 850.404€, se soldera par un reste à charge de la commune de 70.689€.



Modification du P.L.U.(Plan Local d'Urbanisme)

Actuellement, pour les Zones Agricoles, les Zones AUSh, les quartiers des Garrigues, de la Peyrière, les maisons de 150 m² habitables et déjà existantes n'ont pas la possibilité de demander une extension.

En modifiant le PLU, ces habitations auront la possibilité de construire des extensions pour atteindre un total maximum de 250 m² habitables contre 150 m² actuellement.



Résidence pour seniors à loyer modéré

Le projet de cette résidence, prévue avec des organismes partenaires, a débuté par la réserve d'un emplacement, lors de la modification n°4 du PLU (février 2024), en l'incluant dans une OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation).

L'objectif est la création de 25 logements pour seniors et PMR (Personnes à Mobilité Réduite) avec jardinets, stationnements, salle commune pour recevoir la famille ou réunir les résidents désirant créer des animations ou organiser des repas en commun...

Cette résidence sera réservée pour les personnes retraitées, seules ou en couple, à partir de 60 ans. L'emplacement envisagé se situe à proximité de toutes les commodités, commerces, du centre du village, sur un axe piétonnier sécurisé.



Création d'une antenne France Services

Nous avons créé, en 2021, l'espace numérique afin de garantir à tous un accès aux services de l'internet.

Cette première étape nous permet d'entreprendre les démarches en vue d'obtenir l'autorisation d'ouverture d'une antenne France Services à Mazan.

Cette habilitation particulière, délivrée par la préfecture, permettra d'accompagner officiellement les habitants dans leurs démarches administratives (CAF, retraite, impôts, emploi, santé, documents d'identité...).

Si notre demande est acceptée, des agents seront formés et habilités pour l'accueil et l'accompagnement de tous les publics dans leurs démarches administratives.



CCAS et actions sociales

En 2019, la commune versait une subvention de 5.000€ au CCAS qui disposait de 1,5 agents. En 2025, la subvention communale s'élève à 14.000€ (et non pas 12.000€ comme le proclame M. Claudon dans son programme) et la commune met à disposition 3 agents pour un coût total de fonctionnement de 80.000€. Ce bond en avant a déjà permis de développer de nouveaux services et un meilleur accompagnement pour les plus fragiles d'entre nous.



Notre commune réunit dans ce domaine de nombreuses « pépites sociales » capables de nous soulager dans nos difficultés de la vie. Elles interviennent de la petite enfance au grand âge, en passant par la parentalité, l'aide aux devoirs, la gymnastique douce, l'atelier mémoire, l'équilibre, la santé, l'alimentation, les services à la personne.

Nous proposons la création d'une plateforme pour fédérer toutes les associations et les prestataires intervenant sur la commune au niveau de l'accompagnement, du renseignement et de l'assistance aux publics fragiles en recherche de conseils et d'aides.

Nous étudierons les solutions juridiques pour mettre le minibus à disposition du CCAS afin de faciliter la mobilité de certains Mazanais (personnes âgées, en situation de handicap ou disposant de faibles ressources).

Pour les familles, nous proposons une aide sous conditions de 0,50€ par repas de cantine afin d'alléger leur facture dès la prochaine rentrée.

Et le Patrimoine Mazanais ?

Nous proposons de poursuivre les actions d'entretien de notre patrimoine : église, cimetière, lutrins et bien sûr la Chapelle des Pénitents Blancs (ex musée).

Dès qu'elle appartiendra à la commune, nous pourrons démarrer la préparation des travaux, de consolidation de la structure, de rénovation de la remarquable fresque du plafond et de mise en conformité pour l'accueil du public. Première estimation : 1,3 millions d'euros à envisager en plusieurs tranches.



Nous avons démarré, par une expertise spécialisée, la restauration des 3 portes de nos remparts qui doivent être nettoyées, protégées des dégradations des pigeons et ravalées afin que ces pénétrantes du centre-ville soient accueillantes et donnent envie de rentrer dans notre cœur de village. Ce travail sera réalisé par des artisans spécialisés agréés en concertation avec les Bâtiments de France.

Quelle solution pour la voirie ?

Nous avons 117 km de voirie communale. Le coût d'1 km de rénovation se situe entre 38.000€ et 100.000€ suivant la qualité de l'intervention et la largeur de la voirie.

Faute de subventions dans ce domaine, la commune doit autofinancer ces travaux. Deux solutions seront à étudier :

- soit contracter chaque année un emprunt entre 100.000 et 300.000€ pour réaliser un programme de rénovation des voiries .
- soit passer une convention « voirie » avec la Cove disposant du matériel adapté. Nous étudierons la possibilité d'une mutualisation des équipements spécifiques à la rénovation des chemins ruraux.



L'Espace « Atelier des Arts et des Saveurs »

Nous avons déjà réalisé des aménagements pour accueillir des expositions d'artistes locaux et des commerces éphémères dans la promotion des produits agricoles de saison (vin, truffes...).

Nous avons déjà des demandes d'exposition qui ont dû être reportées, les inaugurations municipales étant interdites pendant la période pré-électorale de 6 mois.



Mazan, un village rural, un fort ancrage agricole, n'oublions pas nos racines

Notre liste, riche de 3 agriculteurs et d'un conseiller agricole, motivés pour défendre notre agriculture et nos paysages, vous propose :

- **Fêtons notre agriculture :**

Pour nos vins, fruits et légumes, miel, truffes, ...sans oublier l'élevage équin, Mazan étant la commune du Vaucluse qui compte le plus grand nombre de centres équestres.

Cette fête mettra en avant nos centres équestres, fera découvrir les animaux de la ferme, mettra en scène nos productions locales sans oublier les vins de la commune, riche d'une cave coopérative et de 8 domaines.

Elle organisera un défilé et des intronisations de la confrérie bachique de l'AOC Ventoux.

Mazan mérite une journée festive qui célèbre notre attachement à l'agriculture.

- **Nos oliviers au cœur de notre attention et emblématiques dans notre paysage.**

Avec le Conseil Municipal des Enfants, nous découvrirons de façon ludique l'oléiculture avec la récolte des oliviers communaux et le triturage des olives au moulin à Huile de Mazan.

Pour finaliser cette action, une vente aux enchères des bouteilles d'huile d'olive sera organisée, le bénéfice étant distribué aux écoles participantes.

- **Protéger nos cultures mais pas que....**

La grêle est un fléau pour notre agriculture mais pas seulement, elle l'est aussi pour nos biens (véhicules, toitures, vérandas, abris piscines, potagers...).

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons étudier, avec les agriculteurs et l'association Previgrêle, une protection optimale sur la commune.

Cette association assure un maillage considérablement riche de 192 générateurs anti-grêle en Vaucluse, dont 2 postes sont sur notre territoire. Un générateur au sol envoie des milliards de particules d'iodure d'argent dans les nuages.

Un appareil supplémentaire sera mis à la disposition du réseau et pris en charge par la commune si Previgrêle nous le recommande.

Le coût d'achat d'un générateur s'élève à 1.954€ avec 65€ de consommables par utilisation.



Parking Camping-cars

Les camping-cars ont des difficultés pour se garer proche du centre et des commerçants.

Nous étudierons la mise en place d'emplacements à proximité du village dimensionnés pour recevoir ces véhicules.



Cours de musique

Fin 2020, nous avons lancé le projet d'installation d'une Micro-Folie à Mazan (la première du Vaucluse) en complément de la création de l'espace numérique qui a permis de proposer de nombreuses animations dédiées à la découverte de l'art pour les scolaires et tous les publics.

Cette installation permet également via internet la diffusion de nombreux savoirs.

Après avoir testé en 2025 une formule d'initiation à la guitare grâce à des cours en ligne, nous proposons de faciliter l'accès à la pratique musicale amateur en proposant des outils, des contenus et une médiation.

Des instruments de musique achetés par la mairie, seront empruntables auprès de la bibliothèque et réservés aux adhérents titulaires d'un abonnement.

De nombreux cours d'apprentissage de la musique disponibles sur internet pourront être utilisés pour organiser à la Micro-Folie des formations encadrées par des animateurs.

Cette formule a l'intérêt de proposer des coûts très bas, éliminant ainsi la barrière financière. Cela permettra au plus grand nombre de s'initier à la pratique d'un instrument de musique.



Mazan, une aventure collective

Les animations dans une ville sont plus que du divertissement occasionnel, elles sont le moteur incontournable de la vie en communauté et restent les pièces maîtresses qui bâtissent une ville vivante, dynamique et conviviale.

Qu'il s'agisse d'événements culturels, familiaux ou sportifs, chaque animation renforce l'identité locale, procure du bien-être et attire les touristes.

Nous maintiendrons la programmation des animations mises en place dès notre arrivée :

- les nocturnes de Mazan des mercredis soir de juillet et août, la soirée théâtre sur la place de l'église, le concert dans l'église, la fête de la musique, Noël et son feu d'artifice...
- les partenariats : le festival Rosa Musica, le festival de théâtre sur 3 jours.

Nous continuerons l'étroite collaboration avec le comité des fêtes qui oeuvre avec nous, toute l'année, pour animer la ville : la Saint-Valentin, le carnaval, les vide greniers de printemps et d'automne, la fête votive sur 5 jours, la fête de la bière et d'Halloween, sans oublier sa collaboration pour les festivités de Noël...

Nous poursuivrons le soutien financier, logistique des manifestations issues du tissu associatif, comme nous l'avons toujours fait depuis le début du mandat.

Nous inaugurerons le premier salon du jeu vidéo, du drone et du e-sport à Mazan.

Nous lancerons "Mazan Clean Up Day", une journée dédiée au nettoyage des espaces mazanais avec les citoyens et les associations locales (en plus du World Clean Up Day) et "Mazan Part-âge", des demi-journées dédiées aux plus jeunes avec des animations pour la promotion du lien social, du savoir et des talents.



Mazan, La Boiserie

Par sa programmation attractive et diversifiée mise en place dès notre arrivée, la Boiserie a pris la dimension qu'elle mérite, tant sur le plan local que régional.

Nous maintiendrons :

- une offre culturelle diversifiée, de qualité, pour votre plus grand plaisir mais surtout toujours accessible à tous.
- la programmation des thés dansants.
- les liens avec les productions extérieures (soirées électro, reggae...).
- Une nouveauté : le premier salon du vinyle !



Les images qui accompagnent les textes de la page 2 à 8 relèvent d'une démarche créative et sont entièrement fictives, sans lien avec des faits, personnes ou situations réels.

Réunion publique venez échanger avec nous

Présentation des membres de la liste et du programme
le vendredi 13 mars à 18h30 à la salle de la Boiserie